



OFAJ
DFJW



ORGANISER DES RENCONTRES DE GROUPES

Votre guide pour des projets d'échange professionnels, universitaires ou culturels

SOMMAIRE

SE PRÉPARER À L'ÉCHANGE

Les points essentiels avant de démarrer 4
Trouver un établissement partenaire 4
Bien se préparer : méthodes et outils 5

OBTENIR UNE SUBVENTION

L'essentiel à connaître 7
Comprendre le taux de subvention 8
Monter sa demande : programme et cofinancement 9
Les programmes pour les rencontres de groupe 10
Formulaire et Directives 10

APRÈS L'ÉCHANGE

Les documents nécessaires pour le décompte 12
Dépenses non éligibles 12
Évaluez et valorisez votre projet 13

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) 14

Contact 15

3

4

4

5

6

7

8

9

10

10

11

12

12

13

14

15



OBTENIR UNE SUBVENTION

APRÈS L'ÉCHANGE

SE PRÉPARER À L'ÉCHANGE

Les points essentiels avant de démarrer

Avant de déposer une demande de subvention pour une rencontre de groupe, vérifiez certaines conditions. Il peut s'agir de la forme ou du contenu du projet, ou de son organisation. Une préparation et une planification minutieuses facilitent le dépôt de la demande et garantissent la qualité de l'échange, afin qu'il représente une expérience profitable pour l'ensemble du groupe.

Trouver un établissement partenaire

- ✓ **À vérifier :** Existe-t-il déjà des coopérations entre votre établissement et un établissement en Allemagne dans un autre domaine ?
- ✓ Lancez une recherche : **Petites annonces Domino** ✎
Indiquez l'âge et le profil des jeunes, leurs compétences linguistiques, l'objectif de l'échange, la date souhaitée, etc.
- ✓ **Notre réseau franco-allemand de partenaires** ✎
Carte interactive avec possibilité de filtrer par région
- ✓ Contacter le comité de jumelage

Vous souhaitez rencontrer vos nouveaux collègues de l'autre pays à l'avance ?

L'OFAJ soutient des **réunions de préparation** pour que les porteurs de projet fassent connaissance avec les collègues de l'établissement partenaire, visitent les lieux et l'hébergement, et élaborent ensemble un programme.

Pour la subvention d'une réunion de préparation, utilisez le formulaire : [Demande de subvention projet de groupe](#) ✎

- ✓ Subvention limitée à 3 personnes pour un maximum de 3 jours de programme
- ✓ Frais de base : 40 € par personne si l'hébergement est payant
- ✓ Coûts du programme : max. 250 €/jour de programme possible

BIEN SE PRÉPARER : MÉTHODES ET OUTILS

✓ Matériel pédagogique à commander ✎
ou à télécharger ✎

✓ Préparation linguistique et interculturelle à un programme de mobilité ✎

✓ Mobidico ✎

L'application linguistique de l'OFAJ contient des termes techniques classés suivant des thématiques particulières et elle permet ainsi de soutenir un échange à l'aide de différents contenus. Également disponible en livret imprimé.

✓ PARKUR ✎

Plateforme d'apprentissage en ligne pour améliorer son allemand (niveau requis : de A1 à 2 ans d'apprentissage scolaire), afin de se préparer à un échange, un stage, un emploi ou un volontariat

✓ Glossaires ✎

Terminologie spécialisée sur différents thèmes et domaines professionnels, à télécharger (p. ex. travail social et auprès des jeunes, éducation citoyenne, boulangerie et pâtisserie)

✓ Guide franco-allemand « La transition écologique dans les rencontres interculturelles de jeunes » ✎

Conseils pour rendre les rencontres de jeunes plus écoresponsables

✓ Base de données OFAJ des animatrices et animateurs interculturels ✎

Faites-vous aider par une animatrice ou un animateur linguistique ou interprète, qui a obtenu une certification.

✓ AKI-App ✎

L'outil international de reconnaissance des compétences sociales (soft skills)

✓ L'animation linguistique dans les rencontres interculturelles de jeunes

Recueil d'activités ✎ avec de nombreux exemples pour stimuler la communication de manière ludique et lever les barrières de la langue entre différents groupes.

Objectifs et cadre ✎

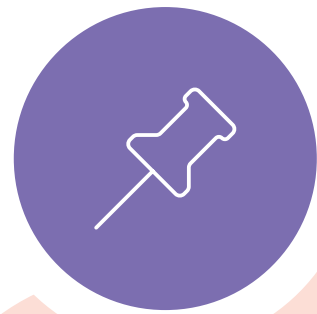
Surmonter les barrières linguistiques et faciliter la communication interculturelle.

SE PRÉPARER À L'ÉCHANGE

APRÈS L'ÉCHANGE

OBTENIR UNE SUBVENTION

L'essentiel à connaître



THÈME

La rencontre doit porter sur un sujet professionnel, d'études, artistique ou interculturel.

- Les voyages purement touristiques ou les voyages d'études ne sont pas éligibles à la subvention.



DURÉE

Au moins **4 nuitées**

- Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés ensemble comme un jour de programme.

Exception : Dans la région transfrontalière, la rencontre peut être divisée en plusieurs phases au cours d'une année civile : ofaj.org/directives (cf. Glossaire : « région transfrontalière »).



ÂGE ET PROFIL

- Étudiantes et étudiants jusqu'à **30 ans inclus**
- Jeunes en cours d'apprentissage ou en activité professionnelle jusqu'à **35 ans inclus**
- Les personnes encadrantes ne sont pas soumises à une limite d'âge.



ÉQUIPE D'ENCADREMENT

- Au moins **2 personnes** (une par pays) accompagnent le projet sur place.
- L'OFAJ subventionne **une personne encadrante pour 5 personnes participantes.**



PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

- Les groupes de France et d'Allemagne participent au programme ensemble, autant que possible.
- La répartition dans le groupe entre les deux pays doit être **la plus équilibrée possible** (avec une proportion d'au moins **1/3 pour 2/3**).
- **Au moins 4 personnes par groupe** (équipe d'encadrement incluse)



RÉCIPROCITÉ

- Une **visite retour** de l'établissement partenaire d'Allemagne en France doit être prévue. Le groupe qui voyage doit recevoir, et vice-versa.
- Les dates exactes de la rencontre retour pourront être fixées ultérieurement.
- La rencontre retour peut avoir lieu au cours de la même année civile ou de l'année civile suivante.

Les données suivantes correspondent aux montants maximaux qui peuvent être accordés.

TAUX DE SUBVENTION

L'OFAJ PEUT SUBVENTIONNER	RENCONTRES DE GROUPES	AUTRES INFOS
DES FRAIS DE VOYAGE ALLER ET RETOUR (DIRECTIVES, ANNEXE 1)	XX km du trajet simple x 0,16 € x nombre de personnes Calcul de l'indemnité kilométrique ✎ (trajet terrestre) : Exemple : Un groupe de 10 personnes participantes et 2 personnes encadrantes voyagent en train. L'aller simple est de 800 km. Calcul de la subvention aux frais de transport : 12 x 800 km x 0,16 € = 1536 €	Les voyages en avion ne peuvent être pris en compte que si la durée prévue du voyage en train de gare à gare est supérieure à 8 heures. Les voyages en avion éligibles sont calculés à vol d'oiseau.
DES FRAIS DE BASE (DIRECTIVES, ANNEXE 2)	Maximum 25 € par nuitée et par personne Une subvention n'est possible que dans le cas d'un hébergement payant. En cas d'hébergement sans contrepartie financière (p. ex. dans une famille), aucune subvention n'est accordée pour les frais de base.	Pour les «jeunes ayant moins d'opportunités», il est possible de demander une subvention de 40 € par nuitée payante. Vous trouverez la définition dans le glossaire des Directives ✎.
DES FRAIS DE PROJET (DIRECTIVES, ANNEXE 3)	Maximum 250 € par jour de programme Peuvent être pris en compte : les frais de transport sur place, les billets d'entrée, les honoraires pour l'interprétation, les frais de location de salles et de matériel, etc. 💡 Dans le cadre des frais de projet, seuls les frais d'activités culturelles et de visites qui ont un lien direct avec le contenu du thème de la rencontre peuvent être subventionnés.	Pour les projets qui impliquent des «jeunes ayant moins d'opportunités», des frais de projet complémentaires pour des honoraires de direction artistique ou pour des projets trilatéraux (Directives ✎, annexe 3, p. 20) peuvent être subventionnés dans les cas justifiés.
ANIMATION LINGUISTIQUE (DIRECTIVES, ANNEXE 4)	Maximum 170 € par jour de programme, où une animation linguistique d'au moins une heure a lieu pour les deux groupes et est mentionnée comme telle dans le programme. Une animation linguistique ✎ facilite, par le jeu, l'accès aux langues allemande et française et peut même se dérouler sans connaissances préalables.	Les cours de langue ne sont pas subventionnés par l'OFAJ.

 MONTER SA DEMANDE

Qui dépose la demande ?

- ✓ **Rencontre au domicile du partenaire** Si votre groupe se rend dans l'établissement partenaire en Allemagne, c'est votre établissement qui fait une demande de subvention pour la rencontre.
- ✓ **Rencontre en tiers-lieu** Les deux groupes (de France et d'Allemagne) font le déplacement et sont hébergés au même endroit. La demande est déposée par la structure qui se trouve dans le pays où va se dérouler la rencontre.

Formulaire de demande pour les projets de groupe

Dans le cas de rencontres trilatérales, la demande pour la phase de rencontre dans le troisième pays doit être déposée soit par la structure française, soit par la structure allemande, car seuls ces deux pays peuvent recevoir les subventions.



► **Nota Bene :** Dans le budget prévisionnel, les dépenses et les recettes doivent être équilibrées. Compensez la différence par d'autres recettes.

 JOINDRE LE PROGRAMME PROVISOIRE

Quelques idées pour la conception du programme

- ✓ Moments en commun avec le groupe partenaire (visites de classes, travail en tandem, ateliers, activités sportives, etc.)
- ✓ Visites d'entreprises et de musées en lien avec le métier ou les études du groupe
- ✓ Éléments de programme interculturels (par ex. course d'orientation, culture mémorielle et histoire, éducation citoyenne et animation linguistique)

COFINANCEMENT

L'OFAJ ne prend pas en charge l'ensemble des frais occasionnés. Chaque projet doit être cofinancé par le porteur de projet à hauteur d'une contribution appropriée qui peut prendre la forme de fonds propres, de financements tiers ou de contributions de participantes et participants.

Une subvention de l'OFAJ peut être cumulable avec Erasmus+, avec les opérateurs de compétences (OPCO) et avec les fonds d'aide régionaux. Un cofinancement avec des subventions du Fonds citoyen franco-allemand est exclu.

 DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DEMANDES

Déposez la demande et le programme par courriel au moins 3 mois avant le début de la rencontre à : csp@ofaj.org 

 RÉCEPTION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION

Après examen du dossier, vous recevez une décision d'attribution et un acompte de 60 % du montant prévisionnel de la subvention. Pour recevoir le montant total de la subvention de l'OFAJ, vous devrez transmettre un décompte d'utilisation dans un délai de 2 mois après la rencontre.

Mentionnez bien la subvention de l'OFAJ dans toutes vos communications et insérez le **logo de l'OFAJ** .

Les programmes pour les rencontres de groupe

Les demandes de subvention pour les échanges de groupes concernent les programmes suivants :

- ✓ Rencontres professionnelles ✎
- ✓ Séminaires universitaires ✎
- ✓ Projets artistiques pour de jeunes professionnels ✎

Formulaire

Vers la demande de subvention « projet de groupe » ✎

Directives

FAQ sur les Directives de l'OFAJ ✎



SE PRÉPARER À L'ÉCHANGE

OBTENIR UNE SUBVENTION

APRÈS L'ÉCHANGE

Les documents nécessaires pour le décompte

À DÉPOSER
DEUX MOIS APRÈS
LA FIN DE LA
RENCONTRE

- ✓ Le formulaire de décompte d'utilisation pour les projets de groupe ✎
- ✓ Le programme définitif
- ✓ Si seulement une subvention des frais de voyage et des frais de base a été demandée (et aucune pour les frais de projet ou l'animation linguistique) : une facture pour l'hébergement ou les frais de voyage
- ✓ La liste des participantes et participants ✎ qui bénéficient de la subvention
- ✓ Vous avez fait une demande de subvention pour des frais de projets et/ou de soutien linguistique ? Dans ce cas, veuillez également nous envoyer la liste des justificatifs ✎.



► Retrouvez tous les formulaires sur notre site Internet : www.ofaj.org/ressources ✎
Veillez à ce que les recettes et les dépenses figurant sur la liste des justificatifs soient équilibrées et que toutes les informations correspondent aux montants de votre décompte (p. 5 du formulaire « Décompte d'utilisation »).

✗ DÉPENSES NON ÉLIGIBLES

Sont exclus de la subvention :

- Dépenses qui proviennent d'une autre année d'exercice budgétaire
- Dépenses qui ne sont pas directement liées au projet
- Chantiers de construction (projet d'infrastructure)
- Activités de loisirs et touristiques
- Cadeaux
- Projets commerciaux à but lucratif
- Dépenses d'investissement (achat de matériel réutilisable ; pour les exceptions, voir les annexes des Directives «3 – Frais de projet»)
- Frais liés à la préparation de la rencontre (par exemple, honoraires ou frais de personnel)
- Cotisations de sécurité sociale
- Cours de langues
- Frais d'annulation
- Frais de taxi
- Pourboires
- Frais d'assurance

Évaluez et valorisez votre projet

- ✓ Évaluez les retombées de votre projet et les compétences sociales développées par les jeunes :
 - La plateforme [i-EVAL](#) ✎ vous aide à évaluer vos rencontres de jeunes : objectifs, qualité et résultats des projets.
 - [AKI-App](#) ✎ évalue et identifie les « soft skills » acquises par les jeunes lors d'une expérience à l'étranger. Un atout pour leur CV

- ✓ Planifiez la visite retour avec vos collègues allemands.

Envie de prolonger l'expérience ?

Proposez un échange individuel aux jeunes. Plus d'infos dans les brochures et sur les pages programmes :

- ✓ [Les brochures «groupes cibles»](#) ✎
Les infos importantes sur tous les programmes de l'OFAJ en un coup d'œil.
- ✓ [Bourse pour un stage pendant les études ou la formation](#) ✎
- ✓ [Programme PRAXES](#) ✎ pour stages volontaires
- ✓ [Volontariat Franco-Allemand](#) ✎





L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

L'OFAJ est une organisation internationale au service de la coopération franco-allemande, implantée sur quatre lieux : Paris, Berlin, Sarrebruck et Strasbourg. Il est financé en grande partie par des fonds publics de France et d'Allemagne. Sa mission est d'entretenir et d'approfondir les relations entre les jeunes des deux pays en réalisant une expérience de mobilité dans ces deux pays ou avec d'autres pays voisins.

Que fait l'OFAJ ?

L'OFAJ ✎ soutient l'organisation de rencontres de jeunes : échanges scolaires, universitaires ou ayant lieu dans le cadre de la formation professionnelle et de l'apprentissage, de jumelages, de rencontres sportives, culturelles, scientifiques, d'éducation citoyenne, etc.

L'OFAJ s'adresse à tous les publics de 3 à 35 ans :

élèves de l'école maternelle au lycée, apprentis, étudiantes et étudiants.

Pour les apprentis, jeunes professionnels ou en recherche d'emploi, les programmes s'étendent jusqu'à 35 ans.

OFAJ
DFJW

Avez-vous encore des questions ? Contactez-nous :

Eva Philippon

Échanges : Formation professionnelle
et technologique – Insertion professionnelle
philippon@ofaj.org
+33 1 40 78 18 50

Michaela Christmann

Séminaires universitaires et projets artistiques
pour jeunes professionnels
christmann@ofaj.org
+33 1 40 78 18 79



www.ofaj.org